**La structure : Association Sud-Ouest emploi**

Titre mission : **Mission** **d’appui à la communication** au sein d’une association favorisant le lien entre entreprises et emploi.

nombre de postes encore disponibles sur cette mission  \*  1

Date de début \* 01/03/2024

Durée  \* **12 mois**

Durée hebdomadaire  \* **35 h**

 Présentation de la mission  \*

Sud-Ouest Emploi, association reconnue d’utilité sociale (agrément ESUS), est engagée auprès des entreprises et des demandeurs d’emploi pour développer des actions sur l’emploi et l’insertion. L’équipe est composée de 18 professionnels et intervient sur le territoire du Nouveau du Rhône.

Complètement intégré(e) à l’équipe et encadré(e) par l’association.

Vos missions tendront à contribuer à valoriser et augmenter la visibilité et l’impact des actions de Sud-Ouest Emploi, via la communication, auprès des entreprises, des demandeurs d’emploi, des partenaires. Vos actions de communication viseront également à les mobiliser ou remobiliser des publics en parcours d’insertion vers une dynamique de l’emploi.

 En lien avec votre tuteur et l’ensemble de l’équipe, vos missions seront d'être en appui aux chargés de mission opérationnels :

•            Aide à la réalisation des outils de sensibilisation dans le cadre des évènements en direction d’un public cible de demandeurs d’emploi et d’entreprises,

•             Appui à la réalisation d’une Newsletter mensuelle en lien avec l’équipe,

•             Aide à la création de contenus et de vidéos sur les réseaux sociaux,

•             Mise à jour du site internet en lien avec l'Assistante de direction,

Profil recherché :

Motivation pour découvrir la thématique de l’Economie Sociale et Solidaire.

Intérêt pour les problématiques liées à l’insertion professionnelle et aux ressources humaines.

 Conditions de travail :

‐ Lieu : Brignais (69530) – (Accès TCL : Bus TCL 12 depuis la gare de Brignais / Arrêt SACUNY SPA )

‐ Service civique sur 12 mois à compter de mars 2024.

- 35 heures (du lundi au vendredi – 9h-12h30- 13h30-17h)

- Indemnité légale : 619,83 € mensuelle.